



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 14 FEVRIER 2023 À 18H00,
Au siège de GRAND LAC**

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MOTZ	Daniel CLERC	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
MOUXY	Laurent FILIPPI	Arrivé après la 6 ^{ème} délibération
PUGNY CHATENOD	Bruno CROUZEVIALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir d'Antoine HUYNH
SAINT OURS	Louis ALLARD	Arrivé après la 3 ^{ème} délibération
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

MERY Nathalie FONTAINE

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 février 2023 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 22 présents et 26 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.



DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2023

Exécutoire le : 23 FEV. 2023

Publiée le : 23 FEV. 2023

Visée le : 23 FEV. 2023

MARCHES PUBLICS

Marché n°2022-060 : Travaux d'aménagement de la Route du Biolay sur la commune de Drumettaz-Clarafond – Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées – Lot 1 : Voirie, réseaux humides et Génie civil des réseaux secs - Attribution

Monsieur le Président rappelle le projet d'aménagement de la route du Biolay sur la commune de Drumettaz-Clarafond, qui consiste en une mise au gabarit constant de la voirie, la sécurisation des accès privés sur la voie, la construction d'un mur de soutènement, l'aménagement favorisant les modes de déplacement doux, l'enfouissement des réseaux secs et le renouvellement du réseau d'eau potable sur environ 255ml, ainsi que le renouvellement des réseaux d'eaux usées.

Afin de mutualiser les interventions à effectuer sur le domaine public, pour minimiser les nuisances subies par les usagers, et d'autre part, d'optimiser et maîtriser les coûts associés à cette opération, Monsieur le Président indique qu'un groupement de commandes a été constitué entre la commune de Drumettaz-Clarafond, Grand Lac et le SDES, la commune ayant été désignée comme coordonnateur du groupement. (Bureau du 5 décembre 2018).

Monsieur le Président rappelle également que le cabinet BARON GROUPE est Maître d'œuvre sur cette opération pour l'ensemble des maîtres d'ouvrages. Les deux lots sont répartis entre les 3 maîtrises d'ouvrage de la façon suivante :

- Lot n°1 : Voirie, réseaux humides et Génie civil des réseaux secs (maîtrise d'ouvrage : Commune de Drumettaz-Clarafond, Grand Lac et SDES) pour un estimatif de 1 627 913.77 € HT (estimatif de 362 095.23 € HT pour Grand Lac),
- Lot n°2 : Câblage et équipement Basse Tension et Eclairage Public (maîtrise d'ouvrage : SDES et commune) pour un estimatif de 104 662,86 € HT.

Le marché comporte une tranche ferme (secteur entre la Boulangerie et le carrefour de Misury) et une tranche optionnelle (secteur entre le carrefour de Misury et le croisement avec le chemin de la Plantée).

La date de remise des plis a été fixée au 2 décembre 2022 à 12h00 au plus tard. Au total 2 offres ont été reçues pour le lot n° 1, et 5 offres pour le lot n° 2.

Au vu des critères d'attribution (40 % prix et 60% valeur technique), du résultat des négociations et du classement des offres définitives pour les deux tranches, la commission d'appel d'offres de la commune de DRUMETTAZ-CLARAFOND (coordonnateur du groupement) du 16 janvier 2023 propose de retenir pour le lot 1 l'offre du groupement EIFFAGE RCE / SAS FONTAINE TP / SAS MAURO TP pour un montant total de 1 657 483.30 € HT soit un montant de 402 840.28 € HT pour Grand Lac (303 180.133 € HT pour la tranche ferme, estimée initialement à 270 821.78 € HT / 99 660.15 € HT pour la tranche optionnelle, estimée initialement à 91 273.46 € HT).

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits Grand Lac sont ouverts sur les budgets 2023 Assainissement : opération n° 234 et Eau potable : opération n° 25 – 36.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées.

Aix-les-Bains, le 14 février 2023

Le Président,
Renauld BERETTI

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Présents et représentés : 27
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2022-060 : Travaux d'aménagement de la Route du Biolay sur la commune de Drumettaz-Clarafond - Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées - Lot 1 : Voirie, réseaux humides et Génie civil des réseaux secs - Attribution

Date de transmission de l'acte : 23/02/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 23/02/2023

Numéro de l'acte : d4460 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230214-d4460-DE

Date de décision : 14/02/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)